

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 7 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Jean-Luc ESTOURNES,

Date de convocation : vendredi 1^{er} mars 2024
Secrétaire de séance : Philippe GARROTE

Etaients présents 48 titulaires, 16 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Jean-François CASAU, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAUANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Pierre BAHOU, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE, Christophe GUERY

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Alexandre LEHMANN à Philippe VIGNEAU, Jean-Michel IDOÏPE à Bernard UTHURRY, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, C. CABON à Anne SAOUTER, Bruno JUNGALAS à Marthe CLOT, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Patrick MAILLET à Anne BARBET, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUE, Jean CONTOU-CARRÈRE à Philippe GARROTE, Chantal LECOMTE à Emmanuelle GRACIA, Stéphane LARTIGUE à Flora LAPERNE, Jean-Paul PORTESSÉNY à André LABARTHE, Dominique QUEHEILLE à B. ROSSI, Aurore GUEBARA à Marie-Annie FOURNIER,

Absents : David MIRANDE, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Bernard AURISSET, Michèle CAZADOUMECQ, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE, Louis BENOIT

RAPPORT N° 240307-09-FIN-

**BUDGET ANNEXE DU PARC D'ACTIVITÉS LANNERETONNE :
COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

M. OXIBAR expose :

Le Compte Administratif de l'exercice 2023 du Budget Annexe Parc d'Activités Lanneretonne est arrêté comme suit, avant affectation des résultats antérieurs :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Résultat 2023</u>
Section Investissement	271 705,34 €	225 940,85 €	-45 764,49 €
Section Fonctionnement	235 490,43 €	251 422,15 €	15 931,72 €
	<u>Résultats 2022</u>	<u>Résultats 2023</u>	<u>Résultats de clôture</u>
Section Investissement	204 708,73 €	-45 764,49 €	158 944,24 €
Section Fonctionnement	-15 931,72 €	15 931,72 €	0,00 €

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité
Le président ne participant pas au vote,

- APPROUVE le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe Parc d'Activités Lanneretonne qui est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier des Finances Publiques,
- ADOPTE le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 7 mars 2024
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Signé PG

Philippe GARROTE

Le Vice-Président

Signé JLE

Jean-Luc ESTOURNES